

EXTRAIT N°57/2022

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :			
En exercice : 29	Présents : 24	Votants : 29	Procurations : 05
Certifié exécutoire			
Reçu en Préfecture le :			
Affiché le :			

L'An deux mille vingt-deux, le trente mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – salle du Conseil - conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 23 Mai 2022.

PRÉSENTS : Mmes et MM. AGUERRE, ARNAL, AUGOT, BAKER, BELABBAS, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFÉ, CAIRE, CAMBOULIVES, DELHOLME, GUZOU, JOUSSEAUME, LABORIE, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTÉGUT, PICARD, PREVOST, VIGNEAU, VIGNERES.

PROCURATIONS

M. SAFON	à	Mme BONNAFÉ
M. PERCHERON	à	M. LAURENS
Mme DEJUNIAT-BERNARDINI	à	M. AUGOT
M. BERNARDINI	à	M. JOUSSEAUME
M. LAJAT	à	Mme AGUERRE

SECRETAIRE : Mme BAKER a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES – Demande de subvention pour le festival « La Voix et la Main » 2022

Le festival « La Voix et la Main 2022 » (18^{ème} édition) est axé sur la découverte, le partage, la convivialité, l'environnement et la richesse humaine.

Il a pour objectif principal de proposer à la population une ouverture culturelle par la mise en place d'ateliers manuels et artistiques. Concerts, déambulations et autres démonstrations seront également au programme.

Le montant total du projet est de 11 130 € TTC.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ce projet.

Envoyé en préfecture le 03/06/2022

Reçu en préfecture le 03/06/2022

Affiché le 03/06/2022



ID : 031-213100324-20220531-DEL_57_2022-DE

Le projet pourrait recevoir une subvention de la DRAC Occitanie.

Le plan de financement est le suivant :

Financier	Montant	
DRAC Occitanie	5 565 € TTC	50 %
Autofinancement	5 565 € TTC	50 %
Total	11 130 € TTC	100 %

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 29

Voix Contre : 0

Abstention : 0

- D'approuver le projet d'organisation du festival "La voix et la main 2022" pour un montant estimatif de 11 130 € TTC.
- De solliciter l'aide de la DRAC à hauteur de 50 %.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 31 mai 2022

Le Maire,

Michel BEUILLÉ

